

30millionsdamis.fr

# Été 2015

# une sensibilité qui change tout

# dans notre lutte contre l'aban



«En février 2015, l'animal était enfin reconnu comme un "être vivant doué de sensibilité" dans le Code civil, et non plus comme un "bien meuble".

Il s'agit d'une immense victoire pour notre Fondation, reconnue d'utilité publique, qui s'est battue pendant des années pour cette mise en cohérence du Code civil avec le Code pénal et le Code rural.

Et cette victoire marque un tournant historique pour les droits des animaux. Car reconnaître leur sensibilité dans TOUS les textes de droit, c'est reconnaître légalement leur souffrance et, par conséquent, le caractère criminel et punissable des actes de cruauté commis à leur encontre.

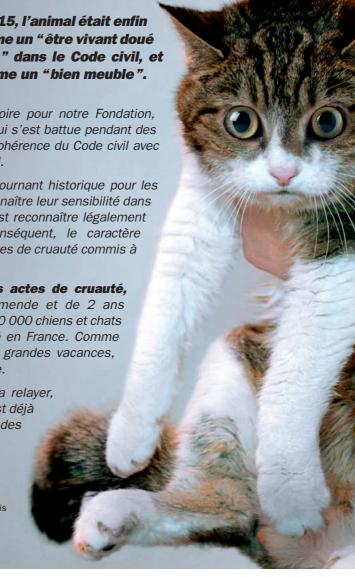
L'abandon est l'un de ces actes de cruauté, passible de 30 000 € d'amende et de 2 ans d'emprisonnement. Près de 60 000 chiens et chats en sont victimes chaque été en France. Comme tous les ans à la veille des grandes vacances, nous repartons en campagne.

Parler de cette campagne, la relayer, lui donner toute sa force, c'est déjà agir et contribuer à sauver des milliers d'animaux.

Merci d'être à nos côtés.»

#### **Reha Hutin**

Présidente de la Fondation 30 Millions d'Amis



# ATTENTION SETRE ISIBLE



La récente reconnaissance de l'animal comme "être vivant doué de sensibilité" dans le Code civil, est avant tout celle de sa capacité à souffrir.

Notre campagne 2015 s'appuie précisément sur cette avancée majeure.
Car, l'une des principales causes de souffrance animale en France reste encore l'abandon (en moyenne, 274 animaux sont abandonnés chaque jour).

À la veille des grands départs en vacances, cette campagne poursuit un triple objectif :

1

don

## Dissuader

ceux qui s'apprêtaient à commettre l'irréparable

2

# Sensibiliser

ceux qui souhaitent accueillir un animal dans leur foyer 3

# **Convaincre**

chacun de se mobiliser autour du hashtag de «ralliement»:

#NONALABANDON

# Toute la communauté mobilisée en avant-première pour dire

# #NONALABANDON



Pour capitaliser sur la force des réseaux sociaux, la communauté 30 Millions d'Amis sera invitée à découvrir la campagne en avant-première sur un site dédié. Les membres de la communauté deviendront ainsi de véritables ambassadeurs de la campagne en s'engageant et en la diffusant dès le 18 juin auprès de leurs réseaux Facebook et Twitter.

#### Une communauté puissante :

**1**ère **communauté** des amis des animaux en France :

- **450 000** fans
- **13 000** followers
- une portée sociale démultipliée

# Dès le 22 juin :

# Une campagne d'affichage pour interpeller



Jusqu'à mi-juillet

# Une vidéo à viraliser



Disponible sur **30millionsdamis.fr** et en avant-première sur la page **30millionsdamis.fr/journalistes**, cette vidéo rappelle que les animaux sont des êtres sensibles, dont on ne peut plus se séparer comme de simples objets. Alors qu'un homme se débarrasse d'objets de son quotidien, ce film nous fait partager l'angoisse ressentie par le chien d'être abandonné à son tour.

### Les chiffres

Parler de la campagne, la relayer, lui donner toute sa force, c'est déjà agir et contribuer à sauver des milliers d'animaux cet été...

#### 100 000

chiens et chats encore abandonnés chaque année, dont **60 000** en été!

## 274

animaux abandonnés chaque jour

### **79**

animaux recueillis en refuges pour 50 places disponibles en moyenne

## 50 000 à 80 000

animaux en attente d'une adoption dans les refuges

La Fondation 30 Millions d'Amis agit :

#### Bien que

# divisé par 4

en 30 ans, notamment grâce à nos campagnes de sensibilisation, le nombre annuel d'abandons reste toujours insupportable

# 1er partenaire

des refuges en France, la Fondation soutient 300 structures qui recueillent des animaux abandonnés

#### 2 000 000 €

d'aides sont allouées chaque année par la Fondation aux refuges pour accueillir dignement les animaux abandonnés, les soigner, les nourrir et leur trouver des familles d'adoption

#### Info +

# Le Kit Vacances pas Bêtes : des outils de prévention contre l'abandon

À l'usage de tous les propriétaires d'animaux, il leur permet de bien organiser les vacances de leur compagnon, avec ou sans eux : cahier d'infos pratiques, fiches conseils, appli mobile, sticker "Animal à Bord"...

À commander gratuitement sur : 30millionsdamis.fr







30millionsdamis.fr/journalistes